



METTRE EN ŒUVRE UNE PRESTATION D'ÉCO-PÂTURAGE



Public

- Salariés agricoles
- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Concevoir un système éco-pâturant efficace et durable
- Organiser et gérer les transports et déplacements des animaux de manière sécurisée et efficiente
- Réaliser les prestations en garantissant la sécurité et en intégrant des pratiques durables
- Mettre en place et maintenir une relation clientèle adaptée et professionnelle
- Assurer le suivi, l'enregistrement précis et la communication efficace de toutes les actions entreprises



Durée

- 15 jours



Financements possibles

- 1575 euros
- Agriculteur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ocapiat)
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter



Dates

- 3 jours par mois, étalés sur 6 mois (9-11 Décembre, 27-29 Janvier, 10-12 Février, 7-9 Avril, 26-28 mai)